

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la  
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de  
Lunéville

Pôle d'Equilibre  
Territorial et Rural  
Pays du Lunevillois

## DELIBERATION

### COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-six, le quatre juin à vingt heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 28/05/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Nombre de membres dont le  
conseil doit être composé : .... **15**

Nombre de conseillers en  
exercice : ..... **40**

Date de convocation :  
**28 mai 2026**

**Présidence** : Philippe DANIEL, Président.

#### **Etaient présents** :

Régis AUBERTEIN, Jean-Claude BAZIN, Hervé BERTRAND, Jérôme BURDUCHE, Philippe DANIEL, Jean-Luc DEMANGE, Yann DURAND, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Nicolas GERARD, Christian GEX, Jean-François GUSTAW, Maurice HERIAT, Jacques LAMBLIN, Cyrille LE NAOUR, Michel MARCEL, Olivier MARTET, Damien MATHIVET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MICLO, Eugène PRINCIPE, Christophe SONREL, Nicolas THOUVENIN, Sabine TIHA, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

**Absents représentés** : Catherine PAILLARD pouvoir donné à Jacques LAMBLIN, Gaël THIRION pouvoir donné à Christian GEX, Vianney COLELA titulaire de Sabine TIHA

**Absents** : Renaud NOEL

**Secrétaire de séance** : Monsieur Nicolas GERARD

Membres présents.....26  
Absents représentés.....3  
Absents.....1  
Votants.....28

#### **Délibération 2026 036**

**ADMINISTRATION GENERALE : Désignation représentants conseil d'administration du conseil de développement**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
26	2	28	0	0	0

L'association « Conseil de développement du Pays Lunévillois (CDPL) » résulte de la transformation de l'Association « Agence de développement du Pays du Lunévillois » dont le Conseil d'Administration assurait le rôle de conseil de développement.

#### Objectif

- Contribuer à l'implication des acteurs socio-économiques et associatifs dans le développement du Pays du Lunévillois
- Créer un lieu d'échanges sur les choix possibles ou souhaitables concernant le développement du Pays.
- Participer à la mise en oeuvre des actions du projet de développement du Pays, à leur suivi ainsi qu'à leur évaluation.

#### Composition

L'association se compose de membres adhérents, de membres associés et de membres de droit.

#### Actions

Le Conseil de Développement du Pays du Lunévillois est consulté pour la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation de la Charte de Pays, tout particulièrement pour ce qui est du Contrat de Pays qui en découle.

Le CDPL contribue à l'implication des acteurs socio-économiques et associatifs dans le développement du Pays du Lunévillois.

Les projets sont le plus souvent travaillés dans des groupes composés de membres du Conseil de Développement et du syndicat Mixte.

Il convient de désigner 3 membres titulaires et 3 membres suppléants

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le Comité de Pôle après en avoir délibéré à l'unanimité :

#### **SONT ELUS MEMBRES TITULAIRES** au conseil de développement :

- Philippe DANIEL
- Hervé BERTRAND
- Christophe SONREL

#### **Sont ELUS MEMBRES SUPPLEANTS** au conseil de développement :

- Christian GEX
- Jean-François GUSTAW
- Régis AUBERTEIN

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Affiché le 5 juin 2026

Philippe DANIEL,

Président.



Philippe DANIEL

Philippe DANIEL  
2026.06.05 14:00:08 +0200  
Ref:11146282-16811335-1-D  
Signature numérique  
Président du PETR du Pays du  
Lunévillois